

YRB SOLUTIONS

• Pompe à chaleur collective · BAR-TH-179

Modernisez votre chauffage *collectif*

Réduisez vos consommations d'énergie. Nous comparons les solutions adaptées à votre immeuble, estimons les économies, le coût des travaux et les aides, puis **montons le dossier de prime CEE**.

Demandez une visite technique →

07 63 72 11 02
Toute la France métropolitaine

✓ Aucun démarchage téléphonique ✓ Société indépendante de l'État et de l'Anah ✓ Suivi jusqu'au versement

• Les solutions

100 % PAC ou solution *hybride* ?

Deux façons de remplacer des chaudières. **L'étude de votre immeuble** dit laquelle convient.

Comment la chaleur arrive dans les logements

Air extérieur	PAC air/eau	Réseau collectif	Logements
Source de chaleur	Chauffe l'eau du circuit	Distribue la chaleur	Radiateurs ou plancher chauffant

Selon le projet, la PAC peut aussi produire **l'eau chaude sanitaire**.

1 100 % PAC

Les pompes à chaleur remplacent les chaudières et couvrent tous les besoins de chauffage, même par grand froid.

PAC seules · Plus de chaudière

2 Solution hybride

Une chaudière, conservée ou neuve, complète les pompes à chaleur ou prend le relais selon les besoins.

PAC · Chaudière en appoint

Exemples de gammes de PAC air/eau

Panasonic	atlantic	Airwell	VIESMANN
Big Aquarea T-CAP	APTAE	Wellea M DF HT	Vitocal 250-A Pro

Marques citées à titre d'exemple. Le modèle est choisi après l'étude de dimensionnement et la vérification des critères de la fiche CEE.

• La visite technique

Ce qui est vérifié dans votre *immeuble*

Un **bureau d'études indépendant** visite l'immeuble pour évaluer la faisabilité du projet, relever les contraintes et préparer le dimensionnement des pompes à chaleur.



Photo d'illustration · relevés sur le réseau hydraulique

Réseau

Chaufferie et réseau

Chaudières, radiateurs, températures du réseau et eau chaude sanitaire.

Bâtiment

Besoins de chaleur

Nombre de logements, surfaces chauffées, isolation et consommations.

Implantation

Emplacement et acoustique

Cour ou toiture, accès, distance aux fenêtres, bruit et passage des canalisations.

Électricité

Puissance disponible

Type de raccordement, puissance souscrite et capacité à alimenter les PAC.

• Votre étude

Les résultats de votre *étude*

1 **Une solution adaptée**
Scénario 100 % PAC ou hybride, dimensionnement et conclusion : le projet est faisable, demande des adaptations ou appelle une autre solution.

2 **Des économies estimées**
Consommations et dépenses d'énergie avant et après travaux, avec les hypothèses de calcul.

3 **Un budget pour décider**
Coût estimatif des travaux, aides mobilisables sous réserve d'éligibilité et reste à financer.

La fiche BAR-TH-179 exige une **étude de dimensionnement préalable** et un **installateur qualifié RGE**.

• Financement

BAR-TH-179 et prime CEE

Une prime CEE peut couvrir une part importante du coût des travaux, selon les critères de la fiche BAR-TH-179 et l'éligibilité de votre projet. **Elle n'est pas de droit :** son montant dépend de l'offre, à négocier avant de signer le devis.

Repères techniques

400 kW
au plus, par pompe à chaleur

126 %
d'efficacité saisonnière minimale, basse température

111 %
en moyenne ou haute température

2 ans
d'existence au moins pour l'immeuble

Estimation du volume de CEE — Forfait par logement × Logements chauffés × Part des PAC

Le forfait dépend de **l'efficacité des PAC, de l'usage et de la zone climatique**. Si les PAC représentent moins de 40 % de la puissance de chauffage après travaux (hors équipements de secours), le volume est réduit au prorata de leur part.

Bonification

Coup de pouce chauffage collectif

Le Coup de pouce peut s'ajouter si la pompe à chaleur **remplace une chaudière au gaz, au fioul ou au charbon**. Il faut notamment justifier que le raccordement à un réseau de chaleur efficace est impossible, pour des raisons techniques ou économiques. Il multiplie le volume de certificats ; il ne fixe pas le montant de la prime.

Sources : fiche BAR-TH-179, version A81.2 (Journal officiel du 29 avril 2026) · Coup de pouce « Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires », ministère de la Transition écologique · Vérifié en novembre 2026.

• Cas fictif · Éragny (Val-d'Oise)

Deux PAC en toiture, une chaudière en *appoint*

Simulation pour un immeuble fictif de **110 logements**.



• Économies annuelles simulées

≈ 21 100 € / an

Sur le gaz et l'électricité

• Budget estimatif des travaux

226 000 € TTC

Avant déduction des aides

Deux pompes à chaleur en toiture remplaceraient deux chaudières au gaz. La troisième resterait en appoint.

Dépenses annuelles de gaz et d'électricité

Simulation à météo, confort et besoins d'eau chaude identiques.

Avant travaux		**56 800 €**
Après travaux	**-37 %**	**35 700 €**

Le rôle de la chaudière d'appoint

Par −7 °C

+ de 50 %

de la puissance de chauffage est fournie par **la chaudière**.

Sur une année complète

90 %

de la chaleur, chauffage et eau chaude, vient **des pompes à chaleur**.

Hypothèses de la simulation

0,10 €/kWh Gaz	**0,20 €/kWh** Électricité	**88 %** Rendement des chaudières	**3** Coefficient de performance saisonnier des PAC

Les dépenses d'énergie excluent les abonnements, l'entretien, les travaux et les auxiliaires électriques. Tarifs TTC simulés. **Immeuble, chiffres et implantation sont fictifs :** ils ne préjugent pas du résultat de l'étude de votre bâtiment.

• Le parcours

Votre projet en huit *étapes*

Nous coordonnons l'étude et le dossier CEE, du premier échange au versement de la prime. **Le coût de notre intervention vous est indiqué par écrit avant toute signature.**

1 Étudier

01 Premier échange

À votre demande, sans démarchage. Premier avis sur l'éligibilité et liste des documents utiles.

02 Visite technique

Un **bureau d'études indépendant** relève le bâtiment, la chaufferie et les emplacements envisagés.

03 Étude et dimensionnement

Il vérifie la faisabilité et dimensionne l'installation. **Vous recevez l'étude avec le devis.**

2 Décider

04 Devis et financement

Le devis, établi d'après l'étude, présente les travaux, les aides et le reste à financer. **L'offre de prime CEE s'accepte avant la signature du devis.**

05 Validation du projet

Le propriétaire donne son accord, ou **la copropriété vote le projet** en assemblée générale. Le chantier est ensuite planifié.

3 Réaliser et entretenir

06 Travaux et mise en service

Un **installateur qualifié RGE** pose les équipements selon l'étude et les met en service.

07 Contrôle et dossier CEE

Après le contrôle de l'installation, nous constituons le dossier et **le suivons jusqu'au versement**, sous réserve de sa validation.

08 Garantie et maintenance

L'installateur assure les garanties du contrat. **Un contrat de maintenance** entretient l'installation.

• Documents

Les pièces à *préparer*

Les documents déjà disponibles suffisent pour un premier échange. Nous identifierons ensemble les pièces à compléter.

À transmettre pour l'étude

- [ ] **Factures de chauffage des trois dernières années** : gaz, fioul ou autre.
- [ ] **Facture et contrat d'électricité** des parties communes.
- [ ] **Plans de l'immeuble et de la chaufferie,** si vous les avez.
- [ ] **DPE collectif, diagnostic technique global, audit énergétique** ou autres études techniques, si vous les avez.
- [ ] **Procès-verbaux d'assemblée générale sur le projet,** factures de travaux d'isolation et diagnostic amiante, si vous les avez.

À présenter lors de la visite technique

- Schéma hydraulique de l'installation
- Contrat de maintenance de la chaufferie
- Carnet d'entretien de la chaufferie

• Visite technique

Parlons de votre projet de chauffage *collectif*

contact@yrbsolutions.com

07 63 72 11 02 · yrbsolutions.com

YRB Solutions · SAS au capital de 100 € · 25 rue de Ponthieu, 75008 Paris · RCS Paris 102 849 692 · Toute la France métropolitaine.
Société privée de conseil, indépendante de l'État, de l'Anah et du service public France Rénov'.

Avant de vous engager, le service public vous informe gratuitement pour préparer et sécuriser votre projet.

www.france-renov.gouv.fr